

### *Le budget*

réagir? Faut-il s'étonner de la méfiance des investisseurs à l'endroit du gouvernement?

D'après Statistique Canada, l'inflation est passée de 5,1 à 4,5 p. 100 en janvier. Ce sont les augmentations de la taxe de vente fédérale qui sont à l'origine du taux d'inflation de 5,5 p. 100. Le ministre n'a pas annoncé de nouvelles taxes, mais l'augmentation de la taxe de vente fédérale imposée aux Canadiens dans le budget de l'an dernier fait monter les prix à la consommation. Le ministre impose des taxes additionnelles qui attisent l'inflation, puis il tient tout le monde responsable de sa politique et fait grimper les taux d'intérêt à un niveau jamais atteint depuis huit ans.

J'ai deux questions au sujet des récentes hausses des taux d'intérêt. Premièrement, le ministre nous a dit qu'à l'entrée en vigueur de sa nouvelle taxe sur les produits et services en 1991—soit dit en passant, une nouvelle taxe que le Parlement n'a pas encore autorisée. . .

**Une voix:** En est-il question dans le budget?

**M. Young (Gloucester):** Non, il n'y a pas de nouvelles taxes. Peut-être les Canadiens seront-ils un peu étonnés le 1<sup>er</sup> janvier 1991, à moins que nous puissions bloquer l'imposition de la taxe sur les produits et services. C'est certainement un projet de nouvelle taxe.

De toute façon, le ministre dit: «Ne vous en faites pas, car les taux d'intérêt ne monteront pas quand la TPS entrera en vigueur». Il affirme que lui et M. Crow connaissent la différence entre une inflation normale et une inflation causée par des augmentations de taxe de vente. Aussi, même si à cause de la TPS le taux d'inflation augmente d'environ 1,25 p. 100 au dire du ministre, les taux d'intérêt ne devraient pas augmenter, car l'inflation provoquée par la TPS n'est pas une inflation normale et ne se produira qu'une seule fois.

Le fait que M. Crow ait décidé jeudi dernier de faire passer le taux d'intérêt à 13,32 p. 100 parce que les augmentations de la taxe de vente fédérale avait fait monter le taux d'inflation de 1 p. 100 en janvier, montre clairement que M. Wilson connaît peut-être la différence, mais M. Crow est d'avis que l'inflation c'est de l'inflation, d'où qu'elle vienne. Nous pouvons tous prédire la façon dont il réagira à l'inflation en janvier 1991, d'après sa façon de réagir aux augmentations de la taxe de vente en janvier 1990.

M. Crow et la Banque du Canada hausseront le taux d'intérêt autant qu'ils le jugent nécessaire pour atténuer l'impact de l'inflation provoquée par la TPS. Le ministre des Finances devrait cesser de tromper les Canadiens lorsqu'il dit que la TPS ne fera pas augmenter les taux d'intérêt. Il a tort et il le sait fort bien. Les résultats

montrent qu'il a tort. Il devrait commencer à dire la vérité aux Canadiens au sujet de la TPS. La taxe sur les produits et services qui entrera en vigueur en 1991 coûtera de l'argent aux Canadiens et elle fera monter les taux d'intérêt et le taux d'inflation. Les coupes prévues dans ce budget, qui, selon le ministre, n'impose pas de nouvelles taxes, sont en réalité le prix que nous payons maintenant pour la TPS qui entrera en vigueur l'an prochain. C'est aussi simple que cela. D'après les propres chiffres du gouvernement, l'entrée en vigueur de cette taxe lui coûtera 1,8 milliard de dollars.

Il faut également se demander si les augmentations de taxes imposées au mois de janvier étaient vraiment nécessaires. Selon les documents budgétaires diffusés par le ministre, et je parle ici des documents de l'an dernier, la majoration de la taxe de vente sur les matériaux de construction ainsi que le carburant et l'essence consommés par les agriculteurs devait rapporter au gouvernement environ 700 millions de dollars de plus, ce qui devait l'aider à résorber le déficit. À cause de l'augmentation du taux d'intérêt, provoquée en partie par la majoration de la taxe de vente, les frais d'intérêt de la dette ont grimpé de 800 millions de dollars. C'est donc dire que les nouvelles hausses de la taxe de vente, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, feront augmenter le déficit de 100 millions de dollars. Vous avez là la théorie économique des conservateurs dans toute sa splendeur: augmentation des taxes, hausse de l'inflation, hausse des taux d'intérêt et augmentation du déficit.

**Mme McDougall:** Et de plus en plus d'emplois.

**M. Young (Gloucester):** Madame la Présidente, nous venons d'entendre le ministre de l'Emploi et de l'Immigration nous signaler l'augmentation des emplois. En fait, dans les documents budgétaires, on voit clairement que le ministre des Finances s'attend à une baisse du nombre d'emplois. Il envisage une augmentation du chômage au pays, ce qui est, à son avis, un mal nécessaire pour maîtriser l'inflation.

J'espère que le ministre des Finances a au moins consulté ses collègues sur cette question, parce qu'il semble y avoir divergence d'opinions.

**Une voix:** Elle n'a pas lu le budget.

**M. Young (Gloucester):** Quand le ministre est entré en fonction en 1984, le gouvernement touchait des recettes fiscales de 71 milliards de dollars. L'an prochain, le gouvernement se propose de percevoir 119 milliards. En cinq ans et demi, les recettes ont augmenté de 48 milliards. Inouï! Le gouvernement conservateur a frappé les Canadiens de 32 hausses distinctes de taxes et d'impôts depuis 1984, ce qui donne, tout le monde en conviendra, un sens nouveau au vieux dicton voulant que les temps soient